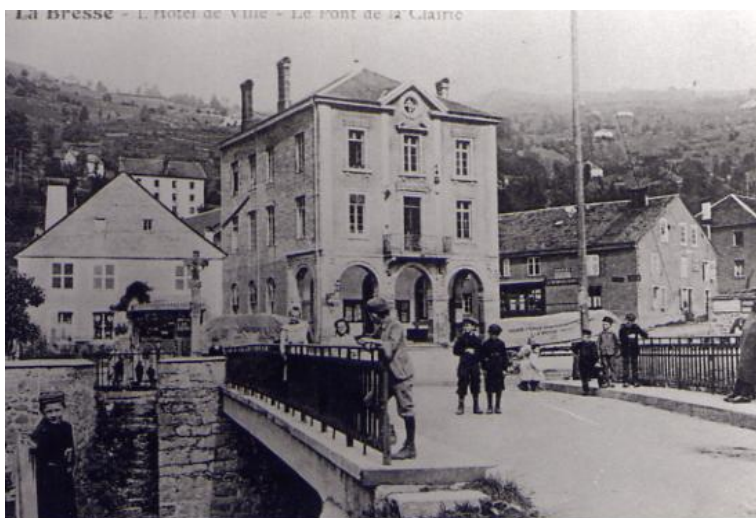


LA MAIRIE ET LA PLACE DU CHAMPTTEL

LA MAIRIE :

La **Mairie** fut le dernier bâtiment reconstruit après la Seconde Guerre mondiale. La municipalité de l'époque souhaitait en effet que l'ensemble de ses concitoyens soit convenablement relogé avant de travailler à la reconstruction de la mairie.

Il fallait reconstruire rapidement, mais afin de rendre le bâtiment moins rude, l'architecte en charge du dossier l'a rendu légèrement convexe.



La Mairie avant sa destruction...



...Et de nos jours

LE BLASON :



Le blason de la ville de La Bresse présente différents éléments historiques importants :

- La couleur argentée représente le scintillement de l'eau des lacs et de la neige recouvrant les montagnes de La Bresse une partie de l'année.
- Le Pairle (Y) figure la jonction des Vallées du Chajoux et de Vologne pour former la Moselotte, « l'Ebresse » en patois local, d'où vient le nom de La Bresse.
- La couleur rouge symbolise le feu et le sang, pour rappeler que la ville a été quatre fois détruite en cinq siècles.
- La Pierre de Justice et le Tilleul rappellent l'administration particulière et le Droit coutumier exercés par la Communauté depuis des temps immémoriaux et confirmés par écrit en 1595 : la justice était rendue sur un banc de pierre, au pied d'un tilleul.
- La truite évoque la découverte de la fécondation artificielle du poisson par un pêcheur de La Bresse, en 1843.
- La roue à aube symbolise l'énergie hydraulique des lacs et des ruisseaux, animant l'industrie depuis 1840, et produisant l'électricité distribuée aujourd'hui par la Régie Municipale.
- Les ornements extérieurs sont la reproduction de ceux de l'Écu qui surmonte le portail de l'Eglise paroissiale, dont la construction remonte à 1752.
- La devise (« Puto Pôre Qué Vaula ») affirme l'esprit d'indépendance et le caractère des Bressauds : en 1768, les habitants refusèrent de laisser sacrifier leurs forêts, en vue du profit hypothétique d'une verrerie, disant préférer « rester pauvres, plutôt que valets ».
- La Croix de Guerre a été décernée en 1949 pour le magnifique esprit de résistance des Bressauds en 1944.

LA PLACE DU CHAMPTTEL :

Champtel signifie champ du tilleul. Jusqu'à l'abolition des privilèges le 4 août 1789, La Bresse jouissait de privilèges et disposait d'une justice particulière. La justice était rendue sur une pierre, placée sous un tilleul. Cette pierre de justice est encore visible aujourd'hui sur la partie gauche de la place en se plaçant dos à la mairie.

LA FONTAINE :

La fontaine en granit est dédiée à Joseph Remy, inventeur de la pisciculture moderne, né à La Bresse, le 16 novembre 1804. Sa maison natale était située près du pont de Brâmont. Il était fils de marcaire (fromager). Son père, Laurent Remy (Laurent Joson, en patois local) fut maire de La Bresse de 1826 à 1830.

[Flash patois : « Joseph Remy ta lé fé di mouarcâre qué feyé dâs feurmèges »](#)



« Joseph Remy était le fils du marcaire qui faisait des fromages »

Nous remercions vivement Michel Claudel, notre traducteur, pour son aide précieuse